L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1892. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Dennet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 19 NOVEMBRE 1892.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les pourteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Les responsabilités de la victoire pour le parti démocrate.

Le parti démocrate vient de remporter un triomphe éclatant, presque sans exemple dans les annales des Etats-Unis. C'est—pour l'ancien radicalisme, devenu, aujourd'hui, le parti de la corruption, dans l'ordre politique, du monopole, dans l'ordre économique—un véritable écrasement. Il est évident que le pays ne veut plus être la proie des intrigants et des exploiteurs ; il tourne le dos à ceux qui les soutenaient et étaient soutenus par eux.

Une fois déjà, fatigué de leur joug, il avait fait, du régime démocratique, un essai qui avait réussi, mais, par un retour assez mal inspiré, à ses anciennes amours, il avait voulu de nouveau fêter du républicanisme. Il sait ce que cela lui a coûté. Il n'en veut plus ; l'expérience a été trop cruelle, et, définitivement désillusionné, il se jette, avec confiance, tête baissée, dans les bras de la Démocratie, à laquelle il demande le salut et le relèvement.

C'est bien là, croyons-nous, le sens de la grande et pacifique révolution qui s'est accomplie dans l'Union, Nord et Sud, Est et Ouest. Elle crée de grands devoirs au parti démocrate. S'il restait au-dessous de sa tâche, s'il se montrait indigne ou incapable de la mission réformatrice dont il s'est chargé, et qui lui a été confiée—nous ne savons à quelles extrémités se porteraient les populations américaines, dans quelles mauvaises voies elles pourraient se jeter, au milieu de leur détresse, n'ayant plus, pour les deux partis qui les ont guidées jusqu'ici, qu'une méfiance, une aversion, trop justes, trop légitimes. Il s'opère, dans les masses laborieuses, qui, aux Etats Unis comme partout ailleurs, ont pour elles le nombre, et, plus que partout ailleurs, la puissance, un travail économique, latent, mais presque révolutionnaire, très menaçant, qui rend cette situation plus grave encore, plus redoutable.

Le parti démocrate serait d'autant plus impardonnable de trahir la confiance de l'Union, que la nation lui a entièrement livré la puissance politique, sous toutes les formes qu'elle peut revêtir ; qu'il se trouve maître de l'exécutif et de l'législatif, et qu'il va trôner, sans conteste, au Congrès comme à la Maison Blanche.

Or, sur quoi doit, tout d'abord, porter son œuvre réformatrice ? La récente lutte électorale s'est engagée sur deux terrains principaux : la liberté de l'élection—autant dire la souveraineté du peuple, qui est le fond même de toute démocratie, et sans laquelle il n'y a pas de république possible. Mais cette question a été réglée par l'élection même. Le Force Bill a été à jamais enterré ; il ne peut plus en être question. De ce côté, le parti démocrate n'a pour ainsi dire, rien à faire ; il n'a qu'à laisser les choses dans l'état où elles sont. Le scrutin est ouvert à tout le monde ; chacun peut aller y déposer son vote, comme bon lui semble. Y rétablir un peu d'ordre, en bannir l'intrigue et la fraude—voilà tout. C'est une affaire de simple police.

Reste la seconde question—celle du tarif, qui a affecté la sensibilité du peuple américain plus encore que celle du Force Bill, et pour laquelle il s'est montré le plus passionné. C'est là que l'on attend le parti ; c'est là qu'il va montrer ce dont il est capable, et à quel degré il possède l'esprit politique.

Inutile de se le dissimuler : le principe qui a triomphé aux dernières élections, c'est celui du tarif établi au point de vue du Revenu.

Or—et là, surtout, éclate la folie du parti républicain ; il apparaît, avec une évidence écrasante, la faute impardonnable, presqu'incroyable, qu'il a commise : le Revenu n'existe plus ; le tarif McKinley l'a tué. Il n'y a plus d'entrée à la Douane puisque le nouveau tarif, essentiellement prohibitionniste, les a interdites. D'un autre côté, si les nations étrangères ont une transaction à faire au-dehors, elles aiment mieux s'adresser à des sociétés où elles peuvent trouver un placement quelconque pour leurs propres produits. Il s'est fait un vide affreux dans le trésor depuis deux ou trois ans, et s'il n'y avait pas eu une énorme réserve, accumulée par les années, il y a longtemps que l'on aurait été obligé d'accuser un très fort déficit.

Il faut donc en revenir plus ou moins à l'ancien système, au régime dommier que l'on connaît sous le nom de tarif Mills, en y apportant, toutefois, les modifications nécessitées par les circonstances que le temps a pu changer, et par les nouveaux rapports économiques que nous entretenons avec les différentes puissances de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Il n'y a là, en définitive, rien de bien effrayant pour notre industrie sucrière. Le système des primes est en danger, cela est vrai, mais il peut être avantageusement remplacé par l'ancien droit sur les sucres étrangers. La prime est contraire aux Etats Unis ; les droits d'entrée leur rapportent énormément, au contraire ; ils ont même été, de tout temps, la principale source de revenu du gouvernement. C'est un excellent moyen de faire rentrer dans la caisse publique une soixantaine de millions, au lieu d'une dizaine de millions qu'en faisait sortir la prime. Il y a donc tout gain pour l'administration à agir de la sorte. Quel parti prendront le congrès et le Cabinet de Washington ? Nous l'ignorons encore, mais, de toute façon, l'existence de l'industrie sucrière, appuyée sur la protection, est assurée. Un gouvernement honnête ne peut briser brutalement le contrat qui existe entre lui et les producteurs de sucre. C'est sur la foi de ce contrat que ces derniers ont fait d'immenses dépenses, pour étendre leur culture de la canne et perfectionner leur fabrication.

Nous avons beaucoup trop de confiance dans l'habileté politique et l'honnêteté du parti auquel nous sommes fiers d'appartenir, pour douter, un seul instant, de lui. Il a, d'ailleurs, une bonne année devant lui pour préparer son œuvre réformatrice, qui est considérable. Nous comptons bien qu'il saura employer utilement et sagement ce temps, afin d'arriver sur le terrain de la lutte, armé de toutes pièces.

UN ANTHROPOPHAGE.—Un fait incroyable s'est produit, dernièrement, à Saint Caradec, arrondissement de Loudéac (Côtes-du Nord, France.) Une femme a été dévorée par son mari.

Dans un moment de colère, on peut dire, de folie furieuse, un laboureur s'est jeté sur sa femme qui venait de se mettre au lit, et lui a déchiré le corps de plus de vingt-quatre morsures profondes. Rien ne l'a arrêté, ni les hurlements de douleur de sa victime, ni les chairs et le sang qui emplissaient la bouche. La malheureuse est morte, le lendemain, au milieu d'atroces souffrances.

Le sauvage laboureur a été arrêté.

LOUISIANE.

Le Commercial, Lac Charles, paroisse Calcasieu, du 12 novembre :

La première machine à vapeur a fonctionné sur le chemin de fer Kansas City, Watkins et Gulf, lundi dernier ; elle allait de la ville à la raffinerie, puis revenait en ville. Toute la journée, les trains ont été encombrés de voyageurs.

Le Louisiana Review, Nouvelle-Orléans du 10 novembre :

Si nous en croyons le *Vendicator*, de Franklin, paroisse Ste-Marie, les colonies de cette localité expédient maintenant des bois de charpente à Chicago.

Les bois doivent servir aux constructions de l'Exposition qui sont colossales, comme on sait.

A Franklin même, les constructions se multiplient. On bâtit de tous les côtés, et il n'y a pas assez de résidences pour les mettre à la disposition de tous ceux qui en demandent.

Le capitaine Von Schoeler, de Franklin, a été chargé, par le gouvernement de Washington, du soin de débarrasser le Bayou Vermillion des débris, troncs d'arbres et autres obstructions qui y rendent la navigation difficile et dangereuse.

—La Foire d'Alexandrie, paroisse Rapides, a obtenu un très grand succès. La foule d'y est portée, de la localité et des environs.

Les ouvriers du chemin de fer Watkins et Gulf se sont mis, récemment, en grève, à cause d'une diminution des salaires. La grève est, décidément, une épidémie qui se propage et devient inquiétante.

—Le moulin à riz qui se construit, à Lac Charles, paroisse Calcasieu, sera peut-être le plus considérable des Etats-Unis. Les machines sont toutes très belles et les plus modernes qui existent. Le moulin pourra travailler 2,400 barils, par jour. La compagnie construit cinq énormes entrepôts, d'une capacité de plus de 200,000 barils.

Tout sera prêt à fonctionner, le mois prochain.

—Encore une localité que nous ne connaissons pas et qui existe dans la paroisse Calcasieu ; c'est Ford's Mill. On en expédiera, paraît-il, cette saison, 10,000 sacs de riz.

On annonce l'arrivée, dans cette paroisse, d'un grand nombre d'immigrants du Kansas. C'est décidément l'Ouest qui se charge de peupler le sud ouest de la Louisiane.

—Dans la paroisse Acadie, la production du riz est prodigieuse. MM. Abbott en ont expédié 400 wagons, en octobre. "Nous n'avons pas de moulin à riz, à Crowley," dit le *Signal*, de cette localité. "Il nous en faut un."

—Le Bureau des levées de la Rivière Rouge, de l'Atchafalaya du Bayou Bœuf, a ordonné douze milles de levées nouvelles, et cinq milles de réparations à celles qui existaient déjà.

—La récolte des pois a été très abondante, cette année, dans la paroisse Vermilion. On en expédie énormément à la Nouvelle-Orléans.

—On devait voter, comme nous l'avions déjà dit, à Lafayette, sur la proposition de construire des waterworks, au moyen d'une taxe prélevée sur les habitants.

Le vote a eu lieu ; il repousse le projet à la majorité de 50 contre 23.

—C'est à qui, parmi nos localités de la campagne, sera la première, la plus active de l'Etat. Il en résulte une rivalité qui profite au pays. Monroe, dans la paroisse Wachita, a la prétention d'être placée au premier rang ; aussi y règne-t-il une activité prodigieuse.

UNE SAINE FAROUCHE.—Aglaé Mesnant s'était éprise, il y a plusieurs années, d'un nommé Payot, et sous-chef de claque à l'Opéra Comique, dont la haute fonction, peut être, l'avait séduite.

Cette union illégitime ne fut troublée, les premiers temps, par aucun nuage.

Les deux amants paraissaient fort bien s'entendre. Cependant, en 1891, la sinistre comédie. Aglaé avait été atteinte d'une maladie contagieuse et avait dû entrer à l'hôpital.

Payot profita de cette circonstance pour lui signifier son congé.

Aglaé prit mal la chose.

—Tu m'as promis le mariage, lui dit-elle, tu m'épouseras, ou il t'en coûtera !

Le sous chef de claque ne se laissa pas intimider par cette menace.

Il saisit au maîtresse par les épaules, et, gentiment, la déposa sur le pavé de la rue.

Aglaé partit la rage au cœur, se promettant bien de se venger.

Elle mit en menace à exécution.

Une première fois, en février 1892, elle frappait son "séducteur" de plusieurs coups de couteau ; une seconde fois, elle l'arrosa de vitriol.

Enfin, le 17 juin dernier, elle allait l'attendre près de l'Opéra-Comique et lui tirait, à bout portant, deux coups de revolver.

Chaque fois Payot dut à son bon génie, sans doute, de n'être point mortellement atteint. Cependant, aujourd'hui, il porte de nombreuses traces des tentatives criminelles dirigées contre lui par son ancienne maîtresse.

Le Jury de la Seine devant lequel Aglaé Mesnant a comparu, a trouvé une atténuation à ses crimes.

Il a admis seulement la question subsidiaire de coups et blessures.

L'accusée a été condamnée à cinq ans de réclusion.

DRAME DE FAMILLE.—Un événement dramatique a, récemment, jeté le désespoir dans une honorable famille du quartier des Batignolles, Paris.

Voici les circonstances qui l'ont motivé.

M. J....., ingénieur des ponts et chaussées, chevalier de la Légion-d'Honneur, après avoir occupé une place considérable dans le monde industriel et possédé une immense fortune, était tombé, ces dernières années, dans un état de très grande gêne.

Il avait même dû, pour subvenir à l'éducation de ses quatre enfants et aux besoins de son ménage, faire appel non seulement à sa famille, mais encore à celle de sa femme.

Cette situation pénible avait affecté à tel point M. J....., que, peu à peu, ses facultés s'étaient altérées.

Rien ne pouvait, cependant, faire prévoir le drame qui s'est passé.

M. J..., très calme, s'était mis à table, à midi.

A la fin du repas, l'ingénieur, d'un brusque mouvement, se leva de sa chaise, saisit une bouteille et en assena un coup sur la tête de sa femme.

Celle-ci ne soupçonnant rien à cette soudaine agression dit à son mari :

—" Mais tu me fais mal !"

M. J....., les yeux injectés de sang, n'entendit rien et continua à frapper de plus belle.

Bientôt, Mme J....., aveuglée par le sang, s'enfuyait de l'appartement et se réfugiait dans la cour pour échapper aux coups de son agresseur.

L'ingénieur, dont la fureur n'était pas encore calmée, ouvrit la fenêtre.

Apercevant sa femme à laquelle on prodiguait des soins, il crut l'avoir mortellement frappée. Courant alors à son bureau, il saisit un petit flacon renfermant une solution de cyanure de potassium, et en absorba le contenu.

La mort fut foudroyante.

Le commissaire de police du quartier a procédé aux constatations d'usage.

LE CRIME DE FONTENAY SOUS-BOIS, FRANCE. — L'instruction de l'affaire Pilleta a été terminée par l'interrogatoire définitif que M. Espinas, juge d'instruction, a fait subir à l'assassin de Maria Mélie.

Pilleta se montre très affaissé ; il est inquiet, soucieux, parle peu. Dans sa cellule de Mazas, il porte encore ses fameuses bottes, en culotte de cavalier et son béret.

Ce n'est guère que dans deux mois que le meurtrier de Fontenay sous Bois comparaîtra devant la Cour d'assises de la Seine.

Nous avons annoncé déjà qu'il aura pour défenseur Me Fernand Labori. Cet avocat lui a été désigné par sa mère, Mme Pilleta, domiciliée à Reims, d'où Me Labori est originaire.

Note d'album :

Le malheur de l'égalité c'est que nous ne le voulons qu'avec nos supérieurs.

Un fou assassin.

LE DRAME DE LA RUE GODOT-DE-MAUROI, PARIS.

Un drame de la folie s'est déroulé, le 31 octobre, 6, rue Godot de-Mauroi. Il a coûté la vie au concierge de cette maison, M. Albert Levavasseur.

Le 29, arrivait à Paris, M. Folet, propriétaire dans l'Aisne, accompagné d'un neveu, Maurice Bastien, et de son fils Henri, qu'il voulait faire admettre dans une maison d'aliénés.

Le 31, tous trois dînèrent à l'hôtel de la Cité Bergère, où ils étaient descendus. Avec eux se trouvait un médecin, qui, convaincu de la folie de fils de M. Folet, délivra le certificat nécessaire pour son entrée dans un asile.

Après le repas, le fils Folet, qui était sorti avec son cousin pour prendre l'air, profita de ce que ce dernier était entré dans un bureau de tabac, pour retourner vivement à l'hôtel, sans trop savoir ce qu'il voulait faire.

Il se trompa de chambre, entra dans celle d'un voisin, vit une canne à épée, s'en empara, puis sortit.

Son cousin, M. Bastien, qui, déjà inquiet, le cherchait, résolut, quand il le retrouva, de ne plus le quitter, et lui demanda où il voulait aller.

—J'ai aimé une femme rue Godot-de-Mauroi, lui répondit-il, je veux la revoir.

M. Bastien, pour ne pas le contrarier, entra dans ses vues, et tous deux se dirigèrent de ce côté.

Ils marchaient très vite.

Vers neuf heures et demie ils arrivèrent devant le numéro 6 de la rue.

Là, la fille Folet s'arrêta.

—Je reconnais la maison, s'écria-t-il, et il entra.

Son cousin le suivit, bien décidé à ne pas le contrarier, et, surtout, à expliquer ses excentricités, s'il en commettait, aux locataires et au concierge.

Celui-ci, en effet, M. Albert Levavasseur, sortit, tout de suite, de sa loge et interpella les visiteurs.

—Où allez-vous ?

—Chez une femme aimée ! répondit M. Folet.

A ces mots, le concierge supposant qu'on se moquait de lui, entra dans une violente colère.

Mais pendant que M. Bastien cherchait à lui faire comprendre, par signes, que son cousin était fou, celui-ci continuait à monter.

M. Levavasseur se mit à sa poursuite, le rejoignit, et une courte lutte s'engagea entre les deux hommes.

M. Folet levant la canne à épée qu'il avait conservée, en porte un coup sur la tête du concierge.

M. Bastien, dont les efforts pour le calmer restaient vains, voulut alors lui arracher son arme, mais le fourreau seul resta dans ses mains.

Le fou, qui traversait alors une crise terrible, se précipita, tout à coup, sur le concierge, et lui plongea la lame dans le cœur. Le malheureux Levavasseur tomba foudroyé.

A cette vue, M. Bastien, épouvanté, perdit la tête et s'enfuit. Quant au meurtrier, qui n'avait pas conscience du crime qu'il venait de commettre, il descendit tranquillement, mais la porte de chêne étant fermée, il entra dans la cour et pénétra dans les cuisines de M. Linck, pâtissier, dont le magasin donne sur la rue de Sèze.

Les employés de ce commerçant, qui avaient entendu le bruit de la querelle, et qui voyaient arriver cet homme, une épée nue à la main, hagard, se précipitèrent, assomèrent, et le désarmèrent.

On accourut chez le concierge et on vit ce malheureux, mort déjà, à quelques pas de sa loge.

Des gardiens de la paix furent prévenus, et le fou fut, tout de suite, conduit au poste de la place de l'Opéra.

M. Cornette commissaire de police, se transporta, aussitôt, sur les lieux pour ouvrir une enquête.

On apprit, d'abord, à un commissaire comme par un cambrioleur surpris en flagrant délit de vol, mais le meurtrier ayant, au milieu de ses divagations, donné son adresse hôtel de la cité Bergère, le magistrat n'y rendit et rencontra M. Bastien.

Celui-ci venait d'arriver et achevait, devant M. Folet père, le récit du drame.

M. Cornette fut mis au courant, et, alors seulement, apprit que l'assassin de M. Levavasseur était un aliéné.

M. Henri Folet est âgé de trente ans. Il a passé la nuit au commissariat de police du quartier Saint Georges. Il a été envoyé à l'Infirmerie de la Préfecture.

M. Levavasseur était âgé de trente-cinq ans. Marié depuis trois ans, il avait perdu, il y a quatre mois, un bébé d'un an. Il laisse un orphelin de deux ans.

Ce drame a produit dans le quartier une grande émotion, et, pendant toute la soirée, une foule nombreuse a stationné devant la maison où il s'était déroulé.

Quadruple asphyxie.—Deux morts.

Un accident, survenu dans des conditions particulièrement navrantes, car les victimes semblent avoir pris toutes les précautions pour l'éviter, a été causé, à Paris, par un poêle à combustion lente.

Au 276 du boulevard Voltaire, habitait avec sa femme, ses deux enfants en bas âge et une tante âgée, M. Wariez, courtier en immeubles. Le ménage, qui vivait dans une large aisance, occupait trois pièces au premier étage au-dessus de l'entresol. Dans la pièce du fond, couchaient les époux Wariez et les deux bébés, âgés de un et deux ans ; la seconde, dans laquelle se trouvait un poêle mobile, servait de salle à manger ; dans la troisième couchait la tante. Celle ci, vers deux heures et demie du matin, entendit son neveu qui rentrait, il revint même jusqu'au poêle et remua le cendrier.

Elle laissa passer toute la matinée, en vaquant aux soins du ménage. Sachant que M. Wariez était rentré tard, elle ne voulait point réveiller les deux époux ; néanmoins, vers midi, l'inquiétude la prit, elle voulut ouvrir la porte de la chambre à coucher, mais elle était fermée au verrou, elle frappa, on ne répondit point.

Prise de peur, elle alla chercher un serrurier, qui fit sauter le verrou.

Un spectacle terrible s'offrit à leurs yeux : sur le lit, gisaient, la face horriblement congestionnée, l'homme et la femme, les époux Wariez ; dans leur berceaux, les deux enfants ne donnaient plus de signe de vie ; en même temps l'odeur de l'acide carbonique les saisit à la gorge.

Les fenêtres furent ouvertes, et pendant que les personnes accourues aux cris de la pauvre femme donnaient les premiers soins, M. le Jain, commissaire de police voisin, immédiatement prévenu, amenait un médecin. Il ne put que constater la mort de M. Wariez, homme vigoureux, âgé de trente-cinq ans ; celle de l'aîné des deux enfants, bébé plein de santé, auquel avait été, décerné l'année dernière, une prime au concours des enfants, le second, gracié à une détérioration rapide, put être rappelé à la vie ; quant à la mère, il jugea que tout espoir était inutile. Cependant, M. le Jain, remarquant quelques mouvements spasmodiques, fit demander une voiture des Ambulances Urbaines et fit transporter celle-ci à l'Hôpital Saint-Antoine, où des injections d'éther et des insufflations d'oxygène sont parvenues à la ranimer. Elle a reprit connaissance dans la soirée, et on conserve quelque espoir de la sauver.

P. S.—Mme Wariez, l'une des quatre personnes asphyxiées par le poêle mobile, a succombé malgré les soins énergiques dont elle avait été l'objet à l'hôpital Saint Antoine. Son état comateux ayant persisté jusqu'au dernier moment, il a été absolument impossible de l'interroger.

L'enquête ouverte sur ce terrible accident, a établi que les malheureux ont dû passer du sommeil à la mort sans avoir conscience du danger qui les menaçait ; M. Wariez avait roulé au bas du lit, mais sa femme et les bébés n'avaient pas bougé.

Echantillon gratuit de chocolat.—En adressant une carte postale à " MENIER ", New-York, vous obtiendrez des échantillons de son délicieux chocolat importé avec indications pour le préparer, etc.

Carnet d'un pêcheur philosophe :

"Ne vous moquez pas du pêcheur à la ligne : C'est l'emblème de la vie, cela. Le bouchon qui flotte sur le néant s'appelle, de son vrai nom, l'Espérance.

Belgique.

Nous lisons, dans la *Liberté* du 4 novembre :

" Les conciliaires belges rééditent, en ce moment, la légende lombarde de Barbedo, qui consentit à être pendu, à la condition qu'il choisirait l'arbre auquel il serait accroché. Après une laborieuse discussion, la commission de la Chambre des représentants qui élabore le projet de revision constitutionnelle, a repoussé cinq propositions relatives au suffrage universel. La première visait le véritable suffrage universel ; la seconde, le suffrage universel avec de nombreux cas d'indignité et d'incapacité ; la troisième, le suffrage universel avec vingt-cinq ans d'âge et trois ans de domicile ; la quatrième, le suffrage universel avec échelle de capacité ; la cinquième visait le suffrage universel des intérêts. Il y aura à examiner une proposition qui proportionnerait le droit de suffrage au loyer. Mais il paraît que la majorité a une forte propension à voter une proposition ditatoire, renvoyant à la loi électorale l'indication du mode de nomination des députés. Soit ! mais cette loi il faudra bien la faire et avoir, quelque jour, le courage de son opinion. Le machiavélisme bourgeois voudrait ainsi séparer la revision du suffrage universel, pour faire ce qui plaît au roi et ne pas faire ce qui plaît au peuple. La parole est à la démocratie belge."

PRISE DE VOILE PEU ORDINAIRE.—Ce sont, d'habitude, des jeunes filles qui renoncent au monde pour se recueillir en la paix des cloîtres.

Mais il est rare, dit-on, que, passé la trentaine, une femme aille demander à ces religieux asiles l'oubli des vanités terrestres.

C'est, pourtant, ce qui a eu lieu, au Carmel de Vanne, où Mme Zimmermann, veuve d'un officier supérieur, a récemment, prononcé ses vœux à l'âge de quarante cinq ans. Cette résolution, qui n'a pas été prise à la légère, dans un coup de tête, est au contraire la réalisation d'un désir déjà lointain.

Le *Figaro* nous apprend que, toute jeune, Mme Zimmermann voulait se faire carmélite, mais contrariée par sa famille et contrainte au mariage, elle se résigna à l'attente. Et voici qu'à plus de trente ans d'intervalle, libre et suffisamment riche, elle accomplit son vœu le plus cher, malgré les efforts de tendre dissuasion tentés par ses parents, au nombre desquels se trouve l'un des plus jeunes romanciers de France.

Pour se venger de son frère Emile, qui lui a chippé sa belle, Toter frappe, à coups de pied, le chien de la maison.

—Mais, lui dit la mère, Tom n'est pas seulement à ton frère, il est aussi à toi.

—Je sais bien, mais je ne bats que le côté d'Emile.

Téléphone 479. P. E. DUCROS, Gérant.

GONZALES & LAUDUMIEY

Entrepreneurs de pompes funèbres

175 CHEMIN DU BAYOU.

Voitures pour l'Opéra, Promenades, Soirées, Mariages, &c. &c.

Nous sollicitons particulièrement le patronage des familles du second et du troisième district et leur promettons entière satisfaction, aux prix les plus réduits.

Ordres pour enterrement reçus par téléphone à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. 21 Sep—1an

BARBIER—Décédée hier matin, vendredi 18 novembre 1892, à 4 heures et quart, à l'âge de 43 ans, MME EUGÈNE BARBIER, née Marie Joséphine Hoyt. Les amis et connaissances des familles Barbier, Hoyt et Barker, ainsi que les officiers et membres de la Société Française, l'Orphéon Français et Expo Spence Vie ou E. et P. sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures. Le convoi part de sa dernière demeure, No 50, rue Royale, entre Conti et Bienville.

REMERCIEMENTS.

Les Sœurs de l'Asile du Mont Carmel, rue Piété, No 53, remercient sincèrement les Associations de Bienfaisance et notamment sous suivantes : Espagnole, Française, Italienne et Portugaise, des bons soins donnés aux orphelines le jour de la Toussaint. En même temps elles accusent réception des montants et dépens :

Société Espagnole	$21 50
Société Française	$21 00
Société Italienne	$15 15
Société Portugaise	$13 35

Elles remercient également le président du N. O. & C. R. R. Co., Mme F. Berge et M. Dutrèche, les gardiens des cimetières Howard, Washington, Firemen, St Patrick, Washington, Claiborne, St-Louis, St Rock et Lorion. 19nov—

LA BOTTE ROUGE !

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE."

Angle des rues Ursulin st Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ

GEORGE WAGNER.

1er sept—2m—MoSuDim

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., et arrivent à 7.08 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY. J. S. LANDRY
Surintendant. Agent général pour le Fret et les Passagers
26 oct—cons et dim

BUVEZ !!!

L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.

Comme sur de table, elle n'a pas d'égale.—Le remède de la santé pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.

20 sept—1 an sam dim

Grande Ouverture

—DE LA—

"NEW ORLEANS PORTRAIT SOCIETY AND FRAME FACTORY",

207 rue Royale, coin Dumaine.

Nous avons l'honneur d'annoncer au public que nous venons de faire l'ouverture de notre galerie, et invitons les dames à y venir voir les portraits au crayon et au pastel de personnes très connues à la Nlle-Orléans.

Nous sommes prêts dès maintenant à exécuter tous les travaux : CRAYONS, PASTELS, CADRES, etc., qu'on voudrait bien nous confier.

Nous redorons les vieux cadres et retouchons les portraits détériorés.

A. DE MONTLUZIN, Secrétaire. J. B. RIVOIRE, Président. 18 nov—7t

Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nlle-Orléans.—Bureau No 54 rue du Camp.—Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1892.—Conformément à l'article 6 de la charte, avis est par le présent donné qu'une élection sera tenue par les actionnaires au bureau de la compagnie le LUNDI, 5 décembre 1892, entre midi et 2 P. M. pour vingt-cinq directeurs pour servir pendant l'année courante.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

13 nov—à date

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

Transférera le 1er octobre prochain son magasin du No 132 de la rue Royale, au No 61 de la même rue. A cette occasion il fera imprimer une nouvelle réduction aux prix de ses articles. De ce dernier, il possède une collection incomparable :

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de tous genres vendus par des ouvriers de première compétence.

14 déc 91—1an

GRANDE OUVERTURE

—DE—

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

M. LION & Cie.,

VETEMENTS CONFECTIONNES,

Chapeaux, Articles de Toilette.

195, 197 ET 199 RUE DECATUR, COIN Ste-ANNE,

NOUVELLE-ORLÉANS.

QUELQUES MOTS AU SUJET

DES GANTS CENTEMERI

Nous avons été choisis seuls agents pour la vente de ce GANT de peau très recherché ; et, en tous temps, on aurons un complet assortiment, nuances, longueurs et grandeurs. Demandez-nous par écrit notre liste de prix. Méfiez vous de la contrefaçon.

S. KUHN & SON, Les Gantiers.

131 RUE DU CANAL.

30 oct—2 m—dim mer ven

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,09
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nlle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—— DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS ——

Gustaf R. Westfeldt. L. U. Pelican. Lionel E. Moore. C. M. Soria.

KIRT V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire

19 nov—31—1 an J. G. PEPPER, Député Secrétaire-Trésorier

Compagnie d'Assurances PHŒNIX

DE HARTFORD, CONN,

Successeurs de la

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

Capital Complet	$2,000,000 00
Net surplus	1,234,480 81
Actif, valeur réelle	3,676,306 79

Pertes réglées à la Nlle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

JULES TUYES,

Agent Résident, sera toujours au No 2 rue Carondelet et il reçoit ses amis et les anciens clients de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans. 20 mai—1 an

LEON GODCHAUX,

81 A 85 RUE DU CANAL.

Vous pouvez vous acheter un Très Bel Assortiment de BEAUX CHAPEAUX DE FEUTRE,

Youman, Knox, Miller ou Dunlap,

A deux tiers des prix ordinaires.

COSTUMES D'ECOLE TOUT LAINE,

Pour Garçons,

A des prix Exceptionnellement Modiques :

A $2.50 et $5.00.

1er déc 91—1an—dim mer ven

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1892	1,919,009 23

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER.

19 juin—1 an

TAPIS ! TAPIS ! TAPIS !

NATTES ! NATTES ! NATTES !

Stores ! Stores !

Et Manigueux Papiers Peints pour Tapisserie,

CHEZ LEVY,

RUE DU CANAL.

Nous prenons plaisir à annoncer à nos amis et clients que nous sommes prêts maintenant à faire voir notre nouveau stock d'articles ci-dessus mentionnés, qui, en beauté et en variété, n'a jamais vu. Nos modèles de Tapis Moquette sont superbes, et surpassent tout ce qu'on a jamais vu. Nous apprêtons part spécialement l'élégante ligne des Tapis de deux largeur, pour les quels nous ne chargeons pas plus cher que nous ne faisons pour ceux de simple largeur. PEINTS, mais que nous nous chargeons aussi de nous procurer, et à vous faire venir le meilleur artiste disponible dans ce genre. Aux personnes intéressées en faire voir les spécimens de notre travail.

LEOPOLD LEVY, 123 RUE DU CANAL.

Vos ordre de la campagne recevront la plus prompte attention. 12oct1891—1an—DMoJ

STABLIE EN 1792.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHOENIX, DE LONDRES

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1846.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans

Plus de $11,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. H. Lyman, Prés. 100 P2—1 an. G. W. Sentell, Vice-Prés. Chas. E. Hero, Sec.

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Joailliers,

Transféreront vers le 15 Octobre 1892, leur magasin au

No 17 DE LA RUE BOURBON,

Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes, rue Bourbon.

1er sept

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET.

JEUNES-DENTISTES

No. 15 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de toute espèce

le remont de leur sure. ces de saints artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

remettre ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE.

A partir du 1er octobre 1892.

Venez examiner mes modèles, vous intéresser aux prix et vous faire enlever le Modèle pour trouver nouveaux exemplaires.

25 août—

Dr W. BILLE,

Elève du professeur RICORD, de Paris.

BUREAU, 29 RUE ROYALE.

Maladies nerveuses, impuissance, spermatorrhée, pertes séminales, maladies des organes genito urinaires (maladies secrètes) chez l'homme et la femme. Maladies irritables difficiles très rapidement guéries.

15oct—1an

L'INCENDIE

De notre établissement aux Nos

14 à 22 RUE BARONNE,

Lundi, le 31 octobre,

N'affectera en rien les affaires de

L. GRUNEWALD CO

Limited.

Qui se continuera comme par le passé au No

127 de la rue du Canal

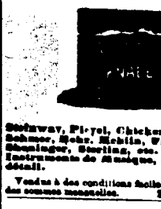

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe Behmer, Mehlin, Wicher, Fischer, Schomacker, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail.

Vendus à des conditions faciles et payables en des sommes mensuelles. 24 janv—1 an

A vendre

A Mandeville 24 lots de terre premier choix, mesurant 50 pieds de face sur les rues Carondelet et Waterson sur 250 pieds de profondeur, le tout neuve française.

Ces lots sont à proximité du lac et du chemin de fer et vendus à ce jour pour la somme de $65 le lot, $15 comptant et la balance $5 par mois.

Mandeville est le pays le plus sain de la Louisiane, à deux heures de la Nouvelle-Orléans.

Communication facile, belle plage, chasse et pêche en abondance.

Nous prions les amateurs de se hâter sur bien tôt ces lots doublement de prix.

S'adresser pour visiter et traiter à M. J. B. Baudot, propriétaire au Clos Vergnet, à Mandeville, ou M. P. L. Fearsby, notaire, 31 1/2 Carondelet, Nouvelle Orléans. 4 sept—

Autres terrains à vendre.

Les lots ci-dessous étant presque tous vendus, nous mettons en vente 10 autres sur la propriété du Clos Vergnet même. Ces terres sont plantées de vignes en plein rapport et de jeunes pecaniers. Elles sont entourées de bonnes barrières et mesurent 50 pieds de face sur la grande route de Louisburg, Madisonville, Covington et Abita Springs, sur 100 pieds de profondeur. Les lots sont en vente pour la somme de 75, 100